

**Procès-verbal du conseil d'école
du 26 mars 2024 à Lux**

Présents:

<u>Délégués de parents d'élèves:</u>	<u>Représentants des municipalités:</u>	<u>Enseignants:</u>
Ecole Vallègue : Mme Bérard, Mme Peltier	Vallègue : M Zanatta, Mme Richer, M Devora,	Vallègue : Mmes Toussaint-Jouys, Loquen, Rastouil-Rivière et Martins
Ecole Lux : Mme Fantin	Lux : Mme Kouache	
	Rieumajou : Mme Diaz	Lux : Mmes Capdeville et Batigne

Début de séance: 18h 00

1. Bilan des actions et prévisions :

A) Le bilan des actions

*** Pour le RPI :**

Téléthon : La course du muscle

Elle a eu lieu le 6 décembre. Tous les élèves du RPI étaient réunis à l'école de Vallègue pour effectuer une course-relais en équipe. 852€ de dons (parrainages que les enfants avaient récoltés au préalable) ont été remis à une déléguée de l'AFM présente. De nombreux parents étaient présents pour aider à encadrer les équipes ou pour apporter leurs encouragements. L'association « les Enfants des 4 vents » a distribué le goûter pour les enfants et le café pour les adultes. Merci à tous pour cet élan de solidarité.

Le marché de Noël

L'association « Les Enfants des 4 vents » a tenu un stand au marché de Noël qui a eu lieu à Vallègue fin novembre, afin de vendre les objets fabriqués par les enfants dans leurs classes ou lors des ateliers péri-scolaires à Vallègue avec des mamans de l'association. 809.31€ ont été récoltés au profit de la coopérative scolaire. Merci à l'Association pour son soutien.

Les photos de classe :

Le bénéfice s'élève à 1793.50€ au profit de la coopérative.

Le père Noël à l'école

Il est venu le 22 décembre le matin à Lux et l'après-midi à Vallègue. Chaque enfant a reçu un livre. Nous remercions l'Association « les Enfants des 4 vents » et les foyers ruraux pour la venue du Père Noël et pour la photo individuelle offerte à chaque enfant à la maternelle.

Passage du Bibliobus

Le 17 novembre, le bibliobus est passé à l'école de Vallègue et le 21 novembre à Lux. Les enfants ont pu choisir un livre chacun qu'ils peuvent ensuite consulter en classe.

***A Lux :**

Education à la santé

L'infirmière scolaire est venue à deux reprises au mois de mars le 1^{er} et le 8 accompagnée également par Mme Avanzato, psychologue scolaire, dans le cadre du projet « Bien avec les autres ». Ces séances, en direction des élèves de GS, viennent dans le prolongement d'un projet mené en classe autour des émotions.

Par demi-groupe, Mmes Moulet et Avanzato ont pu travailler autour des besoins et du fonctionnement du corps, des compétences psychosociales, sur la relation et le respect à l'autre, le consentement.

Mme Moulet intervient également à l'école de Vallègue auprès des deux classes de cycle 2 sur le même thème en 2 séances : la connaissance du corps, son évolution, les différences filles: garçons et sur le consentement, la relation à autrui.

Education artistique et mathématiques

Les élèves de l'école de Lux ont participé à un concours proposé par l'AMOPA mêlant mathématiques et arts. Il s'agissait de réaliser une production élaborée à l'aide de figures géométriques à la manière de l'artiste Auguste Herbin. Par petits groupes, les enfants se sont pleinement investis dans ce projet. L'école de Lux s'est distinguée puisqu'elle a gagné les 3ers prix en GS et MS et les 2ers prix (sur 2) en PS. La remise des récompenses se fera ultérieurement, sûrement au mois de mai, sur du temps extra-scolaire. Lorsque la date nous sera communiquée, nous informerons les parents afin que ceux qui souhaitent participer à la remise des prix puissent être présents.

Explorer le monde

- Le 19 mars, l'association Terres du Lauragais est intervenue dans les deux classes en menant deux ateliers différents : autour du compostage pour les PS/MS et autour des propriétés de la matière pour les GS.
- Les deux classes de maternelle ont réalisé des semis de graines. Cela permet de travailler la notion de graine, de germination, de croissance et de besoins des végétaux.

Vivre-ensemble, coopération

Le mercredi 20 mars, les élèves de GS ont animé une matinée Jeux de société, matinée préparée en amont par Mme Batigne lors des séances d'APC. Les élèves de GS ont présenté les règles du jeu aux autres élèves qui ont pu expérimenter les différents jeux de société proposés.

*** A Vallègue :**

EPS

Cycle piscine

Les enfants du CE1 au CM2 ont participé à des séances piscine du 4 décembre au 4 mars.
Les CM2 ont pu être évalués par le maître-nageur sur le « savoir nager ».

Projet danse

Suite au choix du spectacle de l'association « Les enfants des 4 vents », les enfants présenteront une chorégraphie sur le thème de la salsa pour la fête de fin d'année.

Atelier théâtre

Dans le cadre des APC et en classe, les enseignantes de CE2/CM1 et CM1/CM2 proposent des ateliers théâtre à leurs élèves. Cela permet de développer l'expression orale, l'expressivité, l'écoute, le jeu d'acteurs et de dépasser sa timidité.

Sortie théâtre

Le 23 janvier, la classe de CM1/CM2 s'est rendue à Altigone à Saint-Orens pour assister à une pièce de théâtre « Les fourberies de Scapin » de Molière.

B) Actions à venir :

*** Lux**

- Les deux classes ont commencé à travailler et poursuivent leur travail autour du loup. C'est un projet pluridisciplinaire mêlant arts visuels, musique, littérature et sciences.

Le 4 juin, les élèves iront à Orly, au parc des loups, et pourront ainsi observer les loups et consolider les acquis scientifiques autour de l'animal.

Les enseignantes envisagent une exposition à destination des parents où seraient exposés les supports étudiés et les réalisations des élèves autour de ce projet.

*** Vallègue**

Les classes de cycle 2 iront le 28 mars assister à un spectacle « Animal Sketching » inspiré par l'oeuvre de l'artiste Alexander Calder à Altigone de St Orens.

Classe de découverte

Les élèves de CM1/CM2 partiront à la montagne en Ariège du 27 au 31 mai. Ils découvriront le milieu montagnard (faune, flore, activités humaines) les contes et légendes des Pyrénées et feront de la lecture de paysage, des randonnées. L'enseignante remercie les mairies qui financent le bus ainsi que les parents et les enfants pour leur implication afin de réunir les fonds nécessaires au financement. L'association « enfance et montagne » a donné une subvention de 750 euros.

*** Pour les élèves du RPI :**

- Le mercredi 3 avril, l'association « Les enfants des 4 vents » offre un spectacle aux élèves du RPI, « Metis'salsa », permettant la découverte de la musique et de la danse salsa. Ce sera aussi l'occasion de se réunir et de fêter Carnaval. Ce jour-là, une photo collective de tout le RPI sera réalisée et proposée à la vente au profit de la coopérative scolaire.

-Liaison inter-classes (GS-CP avec accueil des GS à l'école élémentaire, Cm2-6° avec accueil des CM2 au collège...) et journées d'intégration pour les PS prévues au mois de juin

-Autres sorties si budget, sorties de proximité, pique-nique.....

-Fête de fin d'année avec l'Association des Parents : un spectacle réunissant l'ensemble du RPI aura lieu le mardi 2 juillet.

2. Effectifs prévisionnels de la rentrée 2024

Effectifs :

Lux	Vallègue
16 PS + 12 MS + 10 GS =38 élèves	15 CP + 12 CE1 + 12 CE2 + 15 CM1+ 10 CM2= 64 élèves

Les effectifs sont stables pour la rentrée prochaine : 102 élèves contre 105 cette année.

Notre RPI n'a pas eu de mesure annoncée lors de la commission de la carte scolaire de février.

3 Évaluation externe d'école

Comme déjà évoqué lors d'un conseil précédent, cette année, notre RPI est inscrit dans le dispositif « Évaluation externe d'école» afin d'écrire le nouveau projet d'école pour l'année scolaire prochaine.

De septembre à décembre, l'équipe enseignante a travaillé à la réalisation d'un dossier synthétisant les points forts et les points faibles de nos écoles en s'appuyant sur des critères précis : les apprentissages, le climat scolaire, les acteurs et le fonctionnement de nos écoles, l'environnement institutionnel et partenarial. Ce dossier a été transmis aux évaluateurs mi-janvier 2024.

Le vendredi 22 mars, une commission composée d'une inspectrice de l'Education Nationale, d'un conseiller pédagogique et d'une directrice d'école est venue visiter notre RPI et y rencontrer les différents acteurs : parents délégués, élus et enseignantes. Le jour de la visite, les évaluateurs se sont d'abord entretenus avec l'équipe enseignante, puis avec les délégués de parents et enfin avec les élus. Les réflexions engagées ont permis de leur donner une vision plus fine des besoins de notre RPI.

Une visio-conférence sera programmée entre les examinateurs externes et l'équipe enseignante afin de faire un compte-rendu de cette visite et de donner des pistes de travail.

4. Questions des parents

Question 1 : *Le trajet du bus scolaire : aujourd'hui, dans le règlement du rpi, seuls les maternelles sont accompagnés, et si l'adulte responsable de l'enfant n'est pas présent à la descente du bus, l'enfant est raccompagné à la garderie de Lux pour y être pris en charge.*

Les primaires de moins de 10ans, ne sont pas sensés être laissés seuls à l'arrêt. C'est pourtant ce qui est prévu en ce moment. Nous souhaitons que les enfants de moins de 10 ans, puissent être ramenés à la garderie de Vallègue, si personne ne les réceptionne à l'arrêt.

C'est le Conseil Régional qui a la charge des transports scolaires. Le règlement départemental est signé par les parents à la réception de la carte de transport. C'est ce règlement qui prévaut.

La commune de Lux a fait le choix d'avoir un accompagnateur à partir d'un enfant de maternelle transporté. Cet accompagnateur est financé par la commune.

Le règlement de la région prévoit que les enfants de + de 6 ans doivent être déposés à l'arrêt de bus. Ils sont sous la responsabilité du chauffeur. Charge aux parents d'être présents ou de mandater quelqu'un pour récupérer l'enfant. Le transporteur n'a pas le droit de faire un autre trajet et donc ne peut ramener un enfant sur Vallègue.

En cas de doléance, il faut que les parents fassent un recours auprès de la région. Les parents demandent l'appui des mairies pour faire cette demande.

Les parents demandent que les coordonnées des familles soient croisées afin que les deux garderies aient le moyen de contacter les parents si besoin.

Question 2 : *Des questions concernant la distribution de l'espace dans la cour de récréation de Vallègue (le foot occuperait beaucoup l'espace principal, des enfants se sentant relégués sur les côtés) ont été remontés . Pouvons nous réfléchir ensemble pour que l'espace de la cour soit utilisé par tous et toutes?*

Durant le temps de classe, il existe un dispositif déjà en place concernant l'utilisation du terrain de foot pendant le temps des récréations : à la récréation de 10h45 les enfants peuvent y organiser du foot mais l'après-midi à 15h, le terrain est disponible pour tous les autres jeux, hormis le foot. A l'heure actuelle, il n'y a pas de règle d'utilisation du terrain à la garderie du matin, à la pause méridienne, le soir.

La municipalité de Vallègue va se rapprocher du personnel municipal pour voir comment il est possible de réguler et trouver des solutions.